



Séparation et vente du bien immobilier

Par **tazou91**, le **18/03/2013** à **14:37**

Bonjour a tous,

Donc voila mon grand soucis.

J'ai acheté avec mon ex conjointe il y a 5 ans maintenant une maison.

Mon ex conjointe à quitté le domicile il y a 3 ans maintenant à mon plus grand malheur..

Elle m'a fait un écrit signé de sa main comme quoi elle quittai le domicile et se déchargeai de toute obligation financière liée à ce bien immobilier et quelle me laissai libre de rester dans la maison.

Ayant voulu rester dans cette maison et faire le nécessaire pour que tout soit à mon nom (crédit, acte de propriété etc..) je suis resté dans cette maison durant ces 3 dernières années et j'ai assumé l'ensemble du crédit et des charges de la maison. J'y ai même réalisé des travaux.

A ce jour, ayant fait de multiples dossiers pour mettre la maison à mon nom ainsi que le crédit je me rend compte que cela va me couter énormément d'argent et qu'il serait plus judicieux de la vendre (oui j'ai mis trois ans à m'en rendre compte... mais j'y étais bien dans ma maison et les administration ne simplifie vraiment pas la chose..)

Donc aujourd'hui je suis en train de faire le nécessaire pour vendre la maison.

Seul petit soucis. Au vue de cette vente, madame reviens à la charge en me disant qu'elle réclamera la moitié de la vente de la maison (crédit soustrait bien sur..). et qu'elle me demandera peut etre aussi une indemnité pour avoir profité de la maison durant ces 3 dernières années..

Je m'excuse de ma réaction mais ça me révolte..

Madame est partie sans même savoir si je pourrai m'en sortir avec la maison. Elle est resté à la maison le temps d'avoir un appartement et donc n'a pas eu le problème de savoir comment faire pour payer le crédit et un loyer..

Durant 3 ans j'ai payé le crédit, payé les impots locaux, taxes foncière. La ville nous a imposé le raccordement au tout à l'égout et j'ai payé la taxe de raccordement et fait les travaux seul.. tout les travaux d'entretiens ont été réalisé par mes soins et avec mon argent..

Donc comment puis je faire valoir mes droits sur ce sujet? Je ne conçoit pas qu'elle puisse toucher la moitié de la vente.

Je ne veut pas la voler ou me faire de l'argent sur son dos, mais je pense que lors de la vente, la pars de chacun devrai être faite en fonction de tout ces éléments...

Si la vente avait été effectuée lors de son départ, les intérêt n'etais pas fini et nous aurions du continuer de payer le crédit.

A ce jour, la vente de la maison devra rapporter un petit peu d'argent et la d'un seule cout elle s'y intéresse..

Par **tazou91**, le **25/03/2013** à **13:35**

Personne a qui cela est arrivé?